

# Déclaration Liminaire

## CSA du 6 décembre 2024

Le 06 décembre 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du CSA,  
Aujourd'hui, réunis pour le CSA Interrégional, dans un contexte particulier, se traduisant par un dialogue social ridiculement biaisé par les plus hautes sphères et nos dirigeants, l'**UFAP UNSa Justice** ne pouvait pas ni restée muette, ni se résigner à siéger dans cette instance régionale comme si tout allait bien... !

**Il n'en est rien !!! La réalité est tout autre !!!**

**En effet, les attaques portées aux acquis des agents, à la protection sociale et au pouvoir d'achat des fonctionnaires impacteront indéniablement TOUS les « Pénitentiaires » si le prochain Gouvernement ne revoit pas vite sa copie !**

- **Des salaires réduits de 10% en cas d'arrêt maladie**
- **3 jours de carences imposés**
- **La suppression de la GIPA**

**Ces dispositions ne sont rien d'autre qu'un affront aux droits fondamentaux des agents. Des mesures injustes qui viendront sanctionner le simple fait de tomber malade..., tout en plombant les finances des collègues, ainsi que le budget de leurs familles !!!**

L'**UFAP UNSa Justice** n'en oublie pas les points importants ajoutés à l'ordre du jour sous notre impulsion et à notre demande, en partie, pour échanger et nourrir les débats de cette instance...

Naturellement, nous ne manquerons pas de revenir vers l'Administration pour obtenir les informations, les éclairages nécessaires, et que l'AP réponde aux questionnements et aux mécontentements légitimes dont souffrent les Personnels...

**L'UFAP UNSa Justice Grand-Est refuse la casse du service public et de ses agents, et ne siègera donc pas à ce CSA Interrégional. Pour l'UFAP c'est boycotté !**

Pour l'**UFAP UNSa Justice**  
Les élus au CSA